

produits ou à peu près, de sorte que chacun a intérêt à surveiller la façon dont le Gouvernement dépense les deniers publics. A mon avis, il serait temps que l'Etat commence à vivre suivant ses ressources. Au cours de la guerre, nous avons dû inévitablement déboursier de fortes sommes. Maintenant que le conflit a pris fin, le Gouvernement projette de dépenser beaucoup plus que durant n'importe quelle année d'avant-guerre. Les gens les plus éclairés estiment que les dépenses actuelles de l'Etat dépassent sensiblement les besoins. Ils croient que le Gouvernement, tout comme une famille, doit vivre selon ses moyens; ne pas déboursier plus qu'il ne reçoit et ne pas persister à s'endetter. Or, c'est précisément ce qu'il fait. Ses dépenses dépassent de plusieurs milliards ses recettes et il continue d'emprunter pour solder la différence. Ce sont de telles pratiques monétaires qui mènent à l'inflation. L'argent économisé par le Gouvernement demeure dans le portefeuille du contribuable. Si le peuple canadien prend des mesures pour réduire les dépenses de l'Etat et pour accroître la production, l'inflation sera enrayée. Il n'existe pas d'autre moyen de la prévenir. Je demande à la Chambre de diminuer les dépenses, de supprimer tout gaspillage et tout service inutile et de remettre à plus tard tous les projets dont on peut différer l'exécution jusqu'au moment où nos dettes de guerre seront acquittées. M. Truman a adopté cette ligne de conduite, et je prie le Gouvernement de réduire ses dépenses à un niveau compatible avec nos ressources. Nous en constaterons vite le résultat dans les prix que nous aurons à payer pour tous les produits, vivres, vêtements et ainsi de suite. Je crois que le ministre du Commerce (M. MacKinnon) a pu constater l'autre jour un exemple de ce qui arrive actuellement. On ne peut se procurer de chemises au Canada; or il y en a des douzaines dans les montres des magasins en Jamaïque. J'imagine qu'on les a expédiées là-bas contre une certaine quantité de ce merveilleux rhum; cela serait considéré, je suppose, comme un échange de biens et de services.

J'ai une question à poser à la Chambre car je vois ici un grand nombre d'anciens combattants. Quelle sera la situation de ces militaires qui reviennent au pays? Les tribulations et les maux qui ont causé la deuxième guerre existent encore; du moins, les causes d'ordre économique existent certainement: pénurie de logements, chômage, retour aux anciens emplois, hospitalisation pour eux et leurs familles et ainsi de suite. Voyez la situation du logement. Elle nous rappelle celle de Bethléem où le Fils de l'Homme dut loger dans une crèche. A mon avis, nous n'avons guère fait de progrès depuis ce temps-

[M. Church]

là dans le domaine du logement. Cette question a été signalée à la Chambre à temps et à contretemps, mais on n'a rien fait. Je vais vous dire quelle est la cause de la difficulté. En 1935, le gouvernement Bennett a fait une chose au moins: il a nommé un comité pour étudier la situation. Ma motion donna lieu à un long débat, mais le comité fut institué. Il soumit un rapport et le gouvernement actuel élu en 1936-1937 prêta des millions de dollars pour la construction de maisons. Je m'opposai dans le temps à la création d'un vaste département du logement et, à cette époque-là, la main-d'œuvre et les matériaux étaient rares; cependant, grâce à cette nouvelle politique, toute la circonscription d'York-Ouest, celle d'York-Sud, celle d'York-Est et la partie nord de la circonscription représentée par l'honorable député d'Eglinton furent aménagées en quartiers d'habitation, grâce à des prêts bancaires consentis à 3 p. 100 à des entreprises privées. Des milliers de maisons y furent construites. Pourquoi ne peut-on pas en construire aujourd'hui? Cependant nous conservons une foule de régies. Cet infernal régime de réglementation empêche même nos soldats d'occuper des maisons qu'ils ont achetées par contrat. L'autre jour, j'ai visité plusieurs maisons et je sais que les locataires en tirent un bénéfice sous le régime des régies existantes. Dans un sous-sol on conduisait une entreprise de construction dans un quartier d'habitation. Dans une autre maison, il y avait des poêles dans le grenier deux fois aussi grand que le dessus de mon pupitre. Voilà les résultats de ce régime de réglementation vexatoire.

Quelques-uns de ces régisseurs du logement qui occupent, à Ottawa, des sièges tournants,—c'est ainsi que les décrivait mon honorable ami de Témiscouata (M. Pouliot),—devraient visiter quelques-unes de ces maisons dans nos villes. Qu'ils aillent se rendre compte sur place de ce qui se fait. Pourquoi n'engage-t-on pas des inspecteurs? Qu'ils aillent voir pourquoi les anciens combattants ne peuvent pas prendre possession des maisons qu'ils ont achetées et qu'ils se rendent compte des abus commis sous le régime des régies et des bénéfices réalisés par certains locataires.

Pourquoi ne fait-on pas disparaître ces régies sur la main-d'œuvre et les matériaux? A Toronto, on peut construire des salles de cinéma à la douzaine. On obtient le bois et les matériaux de construction nécessaires à l'érection de ces immeubles. On obtient les services du plâtrier, du briqueteur et de tous les autres artisans requis à cette fin. Mais il n'y a pas suffisamment de bois et d'autres matériaux pour construire des maisons ordinaires.